

Nul n'était mieux préparé que M. Arnauld pour opposer les lois de la discipline ecclésiastique au fanatisme insolent de M. de Bretonvilliers (1). Il publia sa *Lettre à une personne de condition*, où il blâme « la témérité de ces prêtres qui, sans autorité, s'arrogeaient le droit de retrancher de la communion de l'Église Messieurs de Port-Royal. » Mais autant il blâme ces tyrans des consciences, autant il loue ses amis, sans s'oublier lui-même, le tout avec une grande abondance de textes des Pères. Ce n'était pas en vain que toute l'Antiquité ecclésiastique était renfermée en lui ; il le prouvait sans ménagement pour ses lecteurs. Il finissait en consolant M. de Liancourt, et en l'engageant à s'estimer « heureux d'avoir souffert pour la justice une si violente persécution. » Cette lettre ne resta pas sans réponses ; à leur tour ces réponses provoquèrent une *Seconde lettre à un Duc et Pair*, « un des plus beaux ouvrages qui soient sortis de la plume de ce Docteur (2). » En effet, c'est dans cette seconde lettre que M. Arnauld soutint contre le Pape et l'Assemblée générale du clergé de France, que les cinq Propositions, malicieusement forgées, n'étaient pas de Jansénius ni dans Jansénius.

Quand Arnauld affirmait que les cinq Propositions n'étaient pas dans Jansénius, il aurait dû se rappeler que lui et ses amis affirmaient, quelques années auparavant, qu'elles y étaient et qu'elles exprimaient la doctrine augustinienne. On ne manqua pas de placer sous ses yeux les textes imprimés trop facilement et trop effrontément oubliés. Pascal, qui va nous assurer qu'il n'a vu personne qui ait trouvé les cinq Propositions dans l'*Augustinus*, disait : « Si la curiosité me prenait de savoir si ces Propositions sont dans Jansénius, son livre n'est pas si rare, ni si gros (3) que je ne puisse le lire tout entier pour m'en éclaircir, sans consulter la Sorbonne (4). » Pascal aurait pu trouver, pour s'en éclaircir, des livres moins gros et moins rares encore, par exemple, les opuscules de l'abbé de Bourzéis intitulés : *Propositiones de Gratia in Sorbona propediem examinandæ*, — *Lettre d'un abbé à un abbé*, deux ou trois ouvrages du docteur Arnauld, les *Considérations* sur l'entreprise

1. *Vie de Messire Antoine Arnauld*, t. I, p. 131.

2. *Ibid.*, p. 138.

3. Pascal aurait-il moins pratiqué, moins labouré l'*Augustinus* que M. Sainte-Beuve, qui l'appelle le gros in-folio ?

4. *Première lettre à un Provincial*.

de M. Nicolas Cornet, — la seconde *Apologie pour M. Jansénius*, — l'*Apologie pour les saints Pères*. Ces bons amis de Pascal avaient lu Jansénius dès qu'il parut, et ils y avaient trouvé les cinq Propositions, qu'ils n'y trouvaient plus quand Rome eut déclaré qu'elles y étaient. Le fait est curieux ; on en douterait si les textes n'étaient là ; en l'honneur de la bonne foi de nos Messieurs, imposons-nous le sacrifice de lire quelques-uns de ces passages.

M. Arnauld parle des Docteurs nommés pour examiner les cinq Propositions soumises à la censure de la Faculté de Théologie par Nicolas Cornet, et il s'écrie :

Il ne faut que lire la première des Propositions qu'ils ont soumise à leur examen, pour connaître que leur dessein est de fouler aux pieds l'autorité du saint Docteur de la Grâce, puisqu'il n'y a point de maxime plus fortement établie en tous ses ouvrages, et plus liée à tous les principes de sa doctrine que celle-là. Et c'est ce qu'ils n'ont pu ignorer, puisqu'ils l'ont tirée presque mot à mot du livre de M. l'évêque d'Ypres, où elle est justifiée par un si grand nombre de passages très-clairs et très-évidents, tirés de saint Augustin, qu'il n'y a personne si opiniâtre qui le puisse contester. Et il n'y a peut-être en tout ce livre aucune proposition si pleinement, si clairement, et si invinciblement prouvée par la conformité de tous les écrits de ce grand Docteur de la Grâce (1)

« Cette Proposition, s'écrie à son tour l'abbé de Bourzéis, ne peut être rejetée qu'en renversant de fond en comble tout l'édifice de la Grâce de Jésus-Christ (2). »

Ce même abbé nous apprend que Jansénius enseigne très-solidement la seconde Proposition ; et il nous indique les livres et les chapitres de l'*Augustinus* où l'on peut s'en convaincre, le livre 3^e et le 2^e ch. du livre 25 (3). D'ailleurs, M. Arnauld prend la peine de résumer ainsi cet enseignement du maître : *Quelque endurci que soit le cœur de l'homme, il ne résiste jamais à la grâce intérieure de Jésus-Christ...* (4).

On se rappelle la troisième des Propositions malicieusement forgées par M. Cornet : *Pour mériter ou démériter dans l'état de nature déchue, il n'est pas besoin que l'homme ait la liberté qui exclut la nécessité, mais il suffit qu'il ait la liberté qui exclut la contrainte.*

1. *Considérations sur l'entreprise de M. Nicolas Cornet*, p. 75.

2. *Propositiones de Gratia in Sorbona propediem examinandæ*, p. 6.

3. *Ibid.*, p. 14, 15.

4. *Première Apologie*.

L'abbé de Bourzéis, après avoir posé en principe que *tout ce qui est volontaire est libre, et qu'il est très-clair que la nécessité d'inclination naturelle* (c'est-à-dire qui ne vient d'aucune violence) *ne détruit point la liberté, la louange et le mérite*, attribue ce sentiment à Jansénius, lequel prouve, dit-il, par l'autorité de saint Augustin, des Pères de tous les âges, et des principaux théologiens que *la seule exception de contrainte est nécessaire pour la véritable liberté, et par conséquent pour le mérite.*

Arnauld disait à M. Habert, qui dénonça le premier, en chaire, les erreurs de Jansénius :

Tout ce que M. le théologal peut reprendre dans M. d'Ypres, c'est qu'il a enseigné... que la liberté peut subsister avec la nécessité inévitable d'agir, pourvu que cette nécessité vienne de la volonté même et de l'immuable fermeté qui l'attache à son objet, comme est la nécessité dans les Bienheureux au regard de l'amour de Dieu, en quoi ils ne sont pas exempts de contrainte.

Comme pour la seconde Proposition, l'abbé de Bourzéis nous donne pour la quatrième les endroits où Jansénius l'a enseignée, et nous renvoie au livre 8^e, du ch. 6 au ch. 11.

Même obligeance pour la cinquième. On la trouve, dit-il, dans l'*Augustinus*, au ch. 20 du livre 8^e, de la *Grâce du Sauveur*. Dans son *Apologie pour M. Jansénius*, Arnauld affirme que *Jésus-Christ n'est point mort généralement pour tous les hommes, n'étant point mort, à proprement parler, pour la justification des infidèles et pour le salut des réprouvés.*

Avons-nous mal lu ? N'avons-nous pas usé de certaines lunettes, comme dit M. Sainte-Beuve, avec lesquelles on peut lire dans le même livre ce qu'avec des verres seulement changés d'autres n'y lisent pas ? Non, non, répond l'abbé de Bourzéis : « Ces Propositions sont dans l'*Augustinus* de Jansénius, ou quant aux termes, ou quant au sens et à la force des termes. *In Jansenii Augustino jacent, vel quoad verba, vel quoad verborum vim ac sententiam.* »

Cependant nous venons d'entendre Arnauld nous déclarer, dans sa *Seconde lettre à un Duc et Pair*, que les cinq Propositions ne sont pas dans Jansénius, qu'elles ont été inventées à plaisir. Avait-il mieux examiné Jansénius ? Non. Mais le Pape avait condamné ces Propositions, et, selon le mot d'ordre de

Port-Royal : *Le Pape en aura le démenti*, ces Propositions ne devaient plus se trouver dans Jansénius. D'ailleurs, en les effaçant de l'*Augustinus*, l'*admirable Docteur* avait eu soin d'en recueillir l'essence et de l'enfermer dans sa fameuse phrase : *La grâce sans laquelle on ne peut rien a manqué à un juste en la personne de saint Pierre dans une circonstance où l'on ne peut dire qu'il n'ait point péché.* C'était, en effet, renouveler la première des cinq Propositions, tirée mot à mot de M. l'évêque d'Ypres, de laquelle découlent les autres, comme le constate M. Arnauld dans son *Apologie pour les saints Pères* (1).

Ces deux assertions, que la *Lettre à un Duc et Pair* jetait comme un démenti à la face de l'Église catholique et dont on comprend maintenant toute l'impudence, furent déferées à la Faculté de Théologie, la première comme *téméraire, scandaleuse, injurieuse au Pape et aux évêques de France* ; la seconde, comme *téméraire, impie, blasphématoire, frappée d'anathème et hérétique*. Pendant deux mois, décembre 1655 et janvier 1656, la Sorbonne fut le théâtre d'un débat passionné où se signalèrent les docteurs jansénistes conduits et dominés par l'Ajax théologien, le gigantesque Saint-Amour. M. Arnauld multiplia écrit sur écrit pour se justifier. Il fut même — ce qui fait souffrir M. Sainte-Beuve et saigner son cœur, — jusqu'à demander pardon au pape et aux évêques d'*avoir parlé dans sa lettre comme il y parle*. Il fut encore plus loin : il reconnut avec Saint Thomas deux espèces de grâces, assez confusément toutefois et sans employer les termes du docteur angélique. Ce n'était pas ce que la Faculté demandait ; elle demandait que M. Arnauld se soumit *simplement, sans détour*, au jugement du pape et des évêques condamnant comme hérétique la doctrine de Jansénius et qu'il reconnût ainsi avec candeur qu'il s'était trompé en contredisant l'oracle infallible du Saint-siège. Arnauld refusa avec obstination. La censure qui flétrissait ses deux propositions et l'excluait de la Sorbonne fut prononcée le 31 janvier.

Certainement, disait le décret, la Sacrée Faculté souhaiterait de tout son cœur qu'en condamnant la doctrine de M. Arnauld, elle pût épargner sa personne, qui lui est très-chère, comme un fils à sa mère.

1. *Apologie pour les saints Pères*, préf., p. 17.

C'est pourquoi elle l'a souvent exhorté par des amis de venir aux assemblées, de se soumettre à sa Mère, d'abjurer cette fausse et pestilente doctrine, de prendre les mêmes sentiments qu'elle, et d'honorer Dieu le Père de N.-S. Jésus-Christ, d'un même esprit, d'un même cœur et d'une même bouche avec elle. Cependant il n'a pas seulement méprisé les conseils et les exhortations d'une mère toute pleine d'amour pour lui, mais encore, le 27 du présent mois de janvier, il a fait signifier à la dite faculté, par un huissier, qu'il protestait de nullité contre tout ce qu'elle avait fait et ferait ci-après. C'est pourquoi la Faculté a jugé qu'il devait être rejeté de sa compagnie, effacé du nombre de ses Docteurs et tout à fait retranché de son corps....

Arnauld se plaisait à raconter à ses amis qu'à l'heure même où la censure était prononcée en Sorbonne, il se promenait tout seul et priant Dieu dans une galerie tout en haut de la maison, dans la cour de Port-Royal, aussi tranquille que si l'affaire ne l'eût point regardé. Il arriva que tout d'un coup ces paroles de saint Augustin sur le psaume 118 lui furent mises dans l'esprit : « *Puisqu'ils* n'ont persécuté en moi que la Vérité, secourez-moi donc, Seigneur, afin que je combatte pour la Vérité jusqu'à la mort. » « C'est ainsi, ajoute l'historien qui rapporte ce trait, que lorsque les hommes charnels croyaient l'avoir abattu et désarmé, il se relevait avec plus de courage, s'offrant à Dieu pour continuer à défendre la Vérité, sans s'appuyer sur d'autres forces que celles de la Grâce qu'il défendait, et sans mettre d'autres bornes à ses combats que celles de sa vie (1). » « Cette pierre précieuse que les architectes ont rejetée, s'écrie M. Fontaine, dans une véhémence apostrophe à l'antique Sorbonne, deviendra malgré leurs efforts une des plus célèbres pierres de l'Église. Je prie Dieu que ceux qui se heurtent si inconsidérément contre elle, ne s'y brisent pas, et qu'elle n'écrase pas ceux sur qui elle tombera. » « Quoiqu'il n'eût rien de bon, selon le monde, à attendre en soutenant la Vérité, dit-il encore, M. Arnauld aimait mieux s'exposer à tout que de se taire; et dans la pleine persuasion où il était

1. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 111, 112.

Le P. Quesnel, auteur de cette Histoire, compare en cet endroit le docteur Arnauld à Joseph vendu par ses frères, à saint Jean-Chrysostôme déposé par ses collègues, exilé par la cour, à Jésus-Christ crucifié par son peuple. Plus loin il établit un interminable parallèle entre le docteur Arnauld et Moïse ! Et M. Sainte-Beuve a oublié de nous dire qu'il trouvait cela rude, injudicieux. Il est vrai, M. Arnauld n'est pas M. Picoté.

qu'il ne souffrirait point pour des opinions humaines, mais pour le sacré dépôt de la Vérité divine qu'il avait reçu de ses pères, il rendait grâces à Dieu, s'il le rendait digne de souffrir pour elle. Il ne s'effrayait point du nombre ni de la force de ceux qu'il prévoyait avoir à combattre ; mais s'abandonnant à Dieu, laissant entre ses mains le succès d'une cause qui était la sienne même, s'assurant sur la fidélité de ses promesses, et ne doutant point de sa toute-puissance, il méprisait de bon cœur toutes les choses d'ici-bas, et soupirait vers les éternelles qui lui étaient toujours présentes, et qu'il savait ne devoir jamais passer (1). »

Ne croirait-on pas, à ces fiers accents, qu'Arnauld va quitter sa galerie solitaire pour venir, avec l'intrépidité d'un martyr, combattre aux yeux des foules, à la clarté des cieux, les hommes charnels qui censuraient en lui saint Augustin et saint Chrysostôme (2) ? Ne semble-t-il pas entendre Polyeucte s'écriant :

..... Allons aux yeux des hommes
Braver l'idolâtrie et montrer qui nous sommes :
C'est l'attente du ciel, il nous la faut remplir.
Je viens de le promettre et je vais l'accomplir.

On est un peu surpris quand on voit où se termine ce grand courage tant célébré. Malgré sa bravoure, Arnauld se garde bien de s'exposer à tout. Il s'arrange pour écrire tout à son aise le plus qu'il peut, et pour souffrir le moins possible. Soupirant vers les choses éternelles, il ne méprisa pas tant qu'on veut bien le dire celles d'ici-bas. Après avoir protesté par huissier contre la censure de la Sorbonne, Arnauld, comme s'expriment les Relations des Messieurs, se rendit invisible ; il s'ensevelit dans une retraite inaccessible à ses persécuteurs. Il quitta Port-Royal des Champs et se cacha soigneusement à Paris, chez madame Angran. « Il faut savoir, raconte le P. Rapin, qu'il y avait alors à Paris deux belles-sœurs de ce nom, riches, jeunes, fort attachées au parti, et toutes deux veuves ; l'une demeurait à la rue de la Verrerie, qui avait épousé un conseiller de la Cour des aides, frère propre de l'autre qui avait épousé un conseiller du Grand-Conseil, nommé de Bélisi, qui demeurait

1. Fontaine, *Mémoires*, t. III, p. 147, 124.

2. *Testament spirituel de M. Arnauld*.

à la pointe de l'île de Saint-Louis. Celle-ci, pour se déguiser encore davantage, avait plusieurs noms; en l'appelait l'Amie des Anges, parce que la mère Angélique Arnauld, Abbessede Port-Royal, l'aimait fort, et par anagramme à son véritable nom, qui était *Catos Angran*, on la nommait parmi les gens du secret les plus affidés, *Tocca Granna*. Ce nom, qui avait quelque chose d'extraordinaire et un air bizarre, devint célèbre dans le parti, où on ne laissait pas d'aimer ces manières-là qui tenaient du roman.

« Ces deux dames logeaient le docteur Arnauld, tantôt l'une, tantôt l'autre, parce qu'il trouvait plus de sûreté dans ce changement de demeure. Mais quoiqu'elles fussent également appliquées à cacher leur directeur et qu'elles employassent à sa conservation et à sa subsistance la meilleure partie de leur bien et leur plus grande attention, comme à l'ouvrage le plus important qui fût alors dans la cabale, toutefois celle de l'île était la favorite, ou parce qu'elle avait plus d'esprit, ou qu'elle était mieux faite, ou enfin parce qu'elle était plus dévouée aux volontés du docteur et plus zélée pour la nouvelle doctrine. Étant de la paroisse de Saint-Merry dans le temps que la nouvelle doctrine commençait à y fleurir, elle fut gagnée au parti par Feydeau, à qui elle se confessa par hasard, et depuis on lui trouva tant de mérite qu'on lui donna pour directeur le docteur Arnauld, qui s'attacha à elle par inclination; et par là toute la famille des Angran contracta une étroite liaison avec le Port-Royal. Angran de Lailly fut un des députés à Rome pour y aller défendre la doctrine; mais depuis il renonça au doctorat pour se marier. Angran, conseiller de la Cour des aides, se dévoua aussi au parti. Ce fut chez lui qu'Arnauld se cacha pendant la Fronde; et sa femme, s'étant fort attachée à Arnauld, après la mort de son mari, épousa l'abbé de Roucy, confident d'Arnauld, qui le trompa pour avoir les écus de la veuve. Sa belle-sœur de Belisi, qui était plus riche, faisait encore plus de dépense; c'était elle qui fournissait aux frais que les jeunes bacheliers étaient obligés de faire pour leurs degrés, ce qui attira tant d'écoliers à Sainte-Beuve quand il commença à dicter le Jansénisme en Sorbonne. L'abbé Mazure, curé de Saint-Paul, l'abbé Galefer, attaché à l'évêque de Châlons, Feydeau, Ariste et tous les importants avaient grand soin de faire leur cour à cette veuve, qui devint une des grandes béates du parti. C'était chez elle, à ce qu'on dit,

qu'Arnauld était caché (1). » Les doux rayons qui s'échappent à travers les portes bien fermées de cette demeure hospitalière éclairent un peu ces paroles si sombres de Fontaine: « Cette innocente victime (Arnauld) de la passion des hommes avait peine à trouver un asile. Il fuyait la lumière, comme s'il eût été criminel, et il trouvait à peine des retraites assez noires pour s'y cacher (2). »

M. Le Maître suivit son oncle chez madame Angran, et continua de mettre à son service *les torrents d'éloquence qui coulaient de sa plume*. M. Le Maître ne suffisant pas à l'*invincible* docteur pour tenir tête à tous ses ennemis, Arnauld s'adjoignit M. Nicole. Nicole, né à Chartres, en 1625, était encore tout jeune. Il était venu à Paris pour étudier la théologie en Sorbonne. Mais il demeura toujours simple clerc tonsuré et ne prit que le degré de bachelier. Il lisait beaucoup et toutes sortes de livres, les auteurs classiques grecs et latins, les Pères, les philosophes, les historiens, les poètes, les romanciers. Il ne fut jamais un janséniste extrême. Il était entré à Port-Royal, où il avait deux tantes religieuses, par les Petites-Écoles, ne songeant qu'à l'étude des belles-lettres dans la solitude. Il avait cependant poussé une pointe dans la théologie Augustinienne, mais en curieux. Il ne pensait pas à combattre pour elle. Il se compare à « un homme qui, se promenant sans dessein dans un petit bateau sur le bord de la mer, aurait été porté par une tempête en haute mer et obligé de faire le tour du monde ». Nicole revint au bord, monta même sur le rivage de la *grâce suffisante* où nous le trouverons honoré de l'amitié de Bossuet. Lorsqu'il était en haute mer, au plus fort de ses controverses, il ne défendit pas la pure doctrine de Saint-Cyran et de l'évêque d'Ypres. Il s'appliqua, suivant ses propres expressions, à rendre cette doctrine si plausible, à la dépouiller tellement d'un certain air farouche qu'on lui donnait, qu'elle fût proportionnée au goût de tous les esprits (3). Les Messieurs de Port-Royal, restés raides et inflexibles sur le dogme de la grâce efficace, ne lui pardonnèrent pas sa modération. Ils lui témoignèrent leur mécontentement d'abord, et plus tard, quand Nicole eut quitté M. Arnauld, leur indignation. Mais Nicole, avec ses

1. Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 241, 242.

2. Fontaine, *Mémoires*, t. III, p. 158.

3. Nicole, *Traité de la grâce générale*, 1^{re} partie, t. IV.

yeux bleus, sa taille médiocre, son air pacifique, sa voix douce, son naturel timide, ne laissait pas que d'avoir bec et ongles pour se défendre et pour attaquer. Il appelait Pascal un *ramasseur de coquilles*, les Messieurs, les dames, les religieuses demeurés inflexibles, *ces Troyens et ces Troyennes à la robe traînante*; il tournait en ridicule la dévotion des pénitentes de M. de Sacy pour les reliques de leur saint directeur; il se moquait des prétendues guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de M. de Pontchâteau; et, quand il faisait le tour du monde janséniste, de son petit bateau, il lança contre les nôtres plus d'un trait finement aiguisé. Les nôtres ripostèrent; les siens dissimulèrent le plus possible. « Les Jansénistes, dit M. Sainte-Beuve, ont le don du secret. De ces querelles de famille et de ces troubles du Désert rien ne transpirait au dehors. L'alliance étroite avec Arnauld couvrait tout. Nicole ne laissait pas d'être son aide de camp fidèle, inséparable, et indispensable (1). »

Avant de raconter les exploits du général et de son aide de camp, pénétrons encore un moment, cette fois à la suite d'un ami, dans leur château fort de l'île Saint-Louis ou de la rue de la Verrerie. On ne s'imagine assez généralement les Jansénistes qu'avec de grandes robes et comme des personnages toujours graves et sérieux, ainsi que dit Pascal de Platon et d'Aristote. On se trompe. Eux aussi étaient d'honnêtes gens qui riaient comme les autres avec leurs amis. Ce n'est pas le médisant P. Rapin qui nous l'apprend, c'est le bon Fontaine :

..... M. Le Maître disait de Nicole qu'il faisait de fréquents voyages dans l'île des abstractions; et cent fois nous avons eu le plaisir de voir qu'allant à sa chambre, au lieu d'en ouvrir la porte, il allait ouvrir la porte d'un lieu de commodité qui en était assez proche.

Je ne sais comment un jour, en parlant de faire un lit, M. Le Maître, qui voyait son inapplication à ce qu'il faisait, lui dit qu'il mettait en fait qu'étant abstrait comme il l'était, il ne pourrait jamais venir à bout de faire un lit. M. Nicole fut surpris de cette proposition, se piqua d'honneur sur l'heure; et rappelant en lui-même tout ce qu'il avait de présence d'esprit, il entreprit, comme un grand *Opera*, la fatigue de faire son lit, voulant même nous avoir pour témoins de son savoir-faire. Nous le regardions tranquillement. Il est vrai qu'il faisait

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. iv, liv. 5, ch. 7.

merveille. Il suait beaucoup. Il tournait fort sa petite figure. La paille, la plume, tout fut bien remué. Il ne laissa pas un petit pli. Il s'applaudissait en secret d'avoir l'avantage sur M. Le Maître en présence d'une bonne compagnie: mais par malheur pour lui, lorsqu'on visita son chef-d'œuvre, il se trouva qu'il n'avait mis qu'un drap et avait oublié l'autre: ce qui nous divertit un peu, et le fit aussi sourire lui-même, quoiqu'il fût un peu honteux (1).

Ces heures de relâchement étaient rachetées par des heures terriblement occupées. Arnauld n'oubliait pas cette verge redoutable, comme dit un de ses historiens, que la Vérité avait mise entre ses mains pour châtier ceux qui la persécutaient, et pour soutenir ceux qui l'aimaient. Aidé de M. Le Maître et de Nicole, de Nicole surtout, il publia, après la censure: *Vindiciæ sancti Thomæ circa Gratiam sufficientem*; — *Fratris Nicolai Theses molinistæ notis thomisticis dispunctæ*; — *Vera sancti Thomæ de gratia sufficiente et efficaci doctrina dilucide explanata*; — *Dissertatio Theologica quadripartita, super illa propositione SS. Chrysostomi et Augustini: Desuit Petro tentato Gratia, sine qua nihil poterat*. Ces savants et lourds volumes n'atteignaient point leur but. La Sorbonne faisait exécuter avec rigueur le décret de censure; l'Assemblée générale du clergé allait prescrire la signature du Formulaire; le peuple s'engouait de l'almanach illustré de Gambart; les honnêtes gens de la cour et de la ville parlaient beaucoup de ce qui se passait à la Faculté de Théologie sans y rien entendre, et se gardaient bien de se renseigner dans les *dissertations quadripartites* de l'admirable Docteur. Le Jansénisme était perdu. En vain Arnauld tire ses bombardes avec un redoublement d'ardeur: les disciples de saint Augustin plient, l'opinion publique les abandonne, les Molinistes triomphent. Tout à coup le champ de bataille change d'aspect: les vaincus chantent victoire, les honnêtes gens admirent, les libertins applaudissent, Port-Royal humilié brille aux yeux de tous d'un éclat fascinateur. Une nouvelle arme, une nouvelle tactique, un nouveau soldat ont produit ce revirement soudain de fortune: Pascal a lancé ses Provinciales. Arnauld peut multiplier ses heures de relâchement et ses grosses pièces peuvent cesser de tonner.

1. Fontaine, *Mémoires*, t. III, p. 177, 178.